Bibliothèque cantonale
Sion.

Vingt-troisième année, No. 7. Le Numéro 10 centimes Mardi 19 janvier 1926.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèques postal II c 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

Conflit à la Chambre italienne.

Malgré une apparence de raccommodement, le conflit subsiste, en France, entre le gouvernement et la commission des finances.

En Allemagne, M. Luther est arrivé à mettre un gouvernement debout.

Caton le censeur

Ce n'est point Monsieur de Marlbroug qui « *va-t-en guerre* », c'est Monsieur Gabbud qui en revient pour se métamorphoser en un Caton le Censeur auprès duquel l'autre, l'Ancêtre, n'est que du carton mâché.

Sous sa plume, le *Confédéré* estime que le *Nouvelliste* publie trop de faits-divers.

Avons-nous besoin de faire remarquer que ce reproche intéressé atteint en pleine poitrine toute la grande presse, sans distinction d'opinions religieuses et politiques, qui, bien malgré elle, a dû se résigner à ouvrir ses colonnes aux drames qui surgissent aux coins des rues et aux coins des bois.

On veut connaître, on veut savoir, nous dirons même qu'on veut s'indigner et qu'on veut s'attrister.

En Suisse, la chronique de ces drames n'a jamais occupé la première place, n'a jamais étouffé ni la politique ni les études philosophiques et scientifiques.

Nos journaux ont toujours su maintenir les distances.

Il n'en est pas de même, hélas ! chez nos voisins, où, très souvent, le crime du jour, avec les détails circonstanciés les plus intimes, prennent la place de l'article de fond et s'installent au premier étage.

Le *Confédéré* pourrait-il jurer que la presse amie, la presse du Cartel si chère à son cœur, aurait le droit de jeter la plus petite pierre dans le jardin d'autrui ?

Au *Nouvelliste,* comme à la *Liberté,* comme au *Courrier de Genève,* qui ont dû, eux aussi, céder aux exigences de l'information, comme dans tous les journaux vaudois et genevois, pour ne parler que de ceux qui arrivent plus particulièrement en Valais, la plume ne relate que le fait.

Nous prenons même le soin, dans ces tristes occasions, de rappeler en passant les grandes lois qui ont été données au Sinaï.

Si l'on devait adopter la thèse de M. Gabbud, on ne parlerait ni de vol ni d'attentat ni de la fabrication des faux-billets de banque ni de rien de ce qui se passe.

Derrière cet excès de puritanisme, il y a une malice. Le fil rouge est assez gros pour nous permettre de la percevoir.

M. Gabbud voudrait des journaux conservateurs dépourvus d'intérêt par l'uniformité de leurs matières et la pauvreté de leurs informations.

Ainsi, ceux de ses opinions pourraient mieux régner. Le peuple trouverait, à côté du fait-divers, l'apologie des doctrines que nous réprouvons.

Ce n'est pas plus malin que ça.

Le *Confédéré* nous permettra de négliger cette assertion que bien des conservateurs viennent gémir dans son giet. Il nous la sert pour la dixième fois au moins.

Nous pourrions la lui retourner avec succès ; nous verrions alors de quel côté seraient les rieurs, mais il nous répugne de nous asseoir sur de telles niaiseries et nous passons.

C'est moins la lecture du fait-divers que le laïcisme à outrance qui ébranle et désorganise la conscience.

Certes, de tout temps, il y eut des criminels, mais ce qui caractérise notre époque c'est qu'elle fait tout pour en augmenter le nombre au lieu de le limiter.

Le laïcisme bannit soigneusement, sous prétexte de neutralité, toute allusion à la Providence et à un idéalisme religieux. Dans sa hâte à faire des indépendants il ne s'aperçoit pas qu'il ôte tous les freins.

Est-ce à cette œuvre que le *Confédéré* convie le lecteur ?

Merci bien, c'est précisément cette intellectualité-là qui prépare la chronique des faits-divers.

M. Gabbud, du reste, ne dédaigne pas du tout cette dernière, mais il voudrait la restreindre, et il le dit sans être gêné le moins du monde par cette partialité :

« *Nous estimons faire œuvre plus méritoire et plus utile en flagellant de toutes nos forces les propagateurs de superstitions par les armes de la raison et du ridicule.* »

Ainsi donc le fouet quand il y a un bénitier ou une sacristie en jeu ; dans les autres cas, le silence.

C'est ce qu'il appelle du patriotisme.

Nous appelons cela, nous, du sectarisme, et du sectarisme le plus archaïque, le plus ridicule et le plus étroit que nous ayions jamais pu connaître.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Les Soviets ont rétabli l'héritage. — Jusqu'à présent, le droit d'héritage en Russie soviétique était limité à une somme de 10 mille roubles, le surplus étant saisi par l'Etat.

Une loi nouvelle admet l'héritage en ligne directe sans limite de montant et établit des droits de succession, qui partent de 1 p. c. pour les héritages de 1,000 à 2,000 roubles, pour s'élever à 90 p. c. sur les sommes supérieures à 500,000 roubles.

Les donations entre vifs sont frappées d'une taxe égale à la moitié du droit de succession.

La nouvelle loi a un double intérêt : elle montre les Soviets contraints d'admettre la légitimité de l'héritage ; elle atteste que dans la Russie « communiste » on trouve des fortunes supérieures à 500,000 roubles.

Les loups en Russie. — Le pullulement inaccoutumé des loups continue à préoccuper les populations paysannes.

Aux environs de Poskov sont apparues deux bandes de loups qui attaquent les villages et les bourgades. Tous les chiens ont été dévorés dans la région.

On signale la disparition de plusieurs paysans. Huit blessés ont été transportés dans un état très grave à l'hôpital de la ville.

Dans la région de Vilna, les grands froids ont amené des bandes considérables de loups. Chaque jour on signale que des bandes ont attaqué des habitants de hameaux ou de fermes isolées. Des loups ont même été vus dans les faubourgs de Vilna.

Les nouvelles locomotives des trains express. — La direction générale des chemins de fer fédéraux propose au conseil d'administration de commander 48 locomotives pour trains express, dont 10 à quatre essieux moteurs et trois essieux porteurs pour les trains rapides lourds, et 38 à trois essieux moteurs et trois essieux porteurs pour trains légers. Toutes ces locomotives seront construites avec la commande Buchli comme les machines rapides construites par la maison Brown, Boveri et Cie. 20 de ces machines seront livrées par la maison Brown Boverie et Cie, 26 par la fabrique de machines d'Oerlikon et 2 par les Ateliers de Sécheron à Genève.

Cette dernière fabrique devra en outre exécuter l'armature électrique de 16 voitures motrices à quatre essieux, ayant déjà exécuté les automotrices en activité. L'expérience a été favorable à ce mode de construction et il sera conservé comme armature normale des automotrices des C. F. F. On prévoit l'achat de 5 locomotives électriques de manœuvre qui seraient commandées à la maison Brown, Boveri et Cie. La Société de l'industrie de Neuhausen et la Fabrique de wagons de Schlieren devraient fournir 24 wagons de troisième classe à trois essieux, les voitures de 16 automotrices, 5 voitures de commande pour les trains de banlieue, 6 trucs transporteurs pour le chemin de fer du Brunig, et 1 wagon à plate-forme abaissée pour le transport de machines lourdes. La somme des commandes du matériel roulant pour 1926 s'élève à 28 millions de francs. Les prix sont un peu plus bas que pour les dernières commandes. Il est réjouissant de constater qu'aujourd'hui, en tenant compte de sa capacité, une locomotive électrique ne coûte pas plus cher qu'une locomotive à vapeur.

Double exécution capitale à Bordeaux. — Deux anarchistes espagnols, Benito Castro et Ramon Recassens, condamnés à mort par les assises de la Gironde, pour acte de banditisme commis à Talence, au cours duquel furent tuées deux personnes et trois grièvement blessées, ont été exécutés l'autre matin, dans la cour du tribunal, en présence des autorités judiciaires, des représentants de la presse et d'une foule évaluée à deux cents personnes.

Réveillés à 6 heures et demie par l'avocat général, accompagnés du juge d'instruction et de leurs défenseurs, les deux condamnés à mort accueillirent la sentence de mort avec courage. Ils refusèrent l'assistance de la religion, ainsi que le verre d'alcool traditionnel, mais ils fumèrent quelques cigarettes pendant que Castro écrivait une dernière lettre à sa famille.

Horribles superstitions payennes. — D'après les journaux américains, la tragédie qu'on va lire débuta à Puebio, dans le Colorado. L'Indien Plumes Blanches eut un enfant de sa femme, laquelle, après les couches, resta malade. Le père s'adresse à Mormon Joe, le médecin de la tribu, lequel déclare qu'il faut épouvanter les démons qui en veulent à la vie de la mère, et il trace autour des yeux de la malade des lignes bleues et rouges. Mais la maladie suit son cours. aL mère convoque les hommes de la tribu et tient conseil. Le soir un grand feu est allumé. La tribu danse toute la nuit à l'entour en murmurant des incantations et des formules que les générations se sont transmises depuis la nuit des temps. Le matin venu, les danseurs défilent devant la tente où Plumes Blanches a monté la garde toute la nuit. Alors on enfonce un pieu dans le sol et on l'arrose du sang d'un agneau nouveau-né. Rien ne fait : l'état de la maladie empire. Tous les moyens employés n'ayant pas réussi à chasser les démons, les Indiens finissent par faire appel au pouvoir du Visage pâle. Mais deux heures plus tard la femme était morte. Il parut évident à la tribu que Plumes Blanches avait offensé les démons : il devait mourir lui aussi. Pour le soustraire à la mort, on recourut à un antique usage : le bébé, un petit être maladif, fut placé dans les bras du cadavre de la mère et enterré vivant avec elle. Le fait connu, Plumes Blanches, devant le tribunal, jura que l'enfant était mort de maladie. Le jury l'acquitta du chef d'homicide. Plumes Blanches fut reconduit dans la cellule où Mormon Joe, le médecin, était enfermé. Lorsque, le soir le gardien apporta le souper des prisonniers, il trouva Plumes Blanches mort dans un coin de la cellule, égorgé. A l'autre angle, Mormon Joe murmurait le chant de mort de la tribu.

Où commence la jupe trop courte ? — Un décret a été pris à Athènes pour réglementer la longueur des jupes de femmes et des jeunes filles de plus de 14 ans.

Deux inspectrices sont chargées de surveiller l'application de cet arrêté.

Mais les avis diffèrent encore sur la longueur de la jupe qui sera exigée. Les uns disent que la jupe devra descendre à 18 centimètres du sol. D'autres prétendent qu'on doit tolérer quelques centimètres de moins...

L'électrification en Roumanie. — Des ingénieurs experts de Suisse, France et Italie ont été invités par le Ministère de l'Industrie à collaborer avec tous les ingénieurs roumains à l'électrification de l'industrie roumaine. Cette conférence devait avoir lieu à Bucarest le 1er février ; mais les ingénieurs italiens étant empêchés de venir pour cette date, la conférence est remise de quelques semaines.

Simple réflexion. — L'œuf d'aujourd'hui est meilleur que le poulet de demain.

Curiosité. — Il vient de se créer en Angleterre une fondation dont le but est de réunir la somme de 100,000 livres sterling nécessaire à l'acquisition du droit de pratiquer en Angleterre le procédé Spahlinger pour la guérison de la tuberculose. M. Roscoe Brunner, directeur de la fabrique de produits chimiques Brunner, Mond et Co, qui a fait à ce sujet une communication à Manchester, a déclaré qu'il fallait d'abord obtenir 40,000 livres pour qu'un laboratoire fût installé à Genève.

L'orateur a exprimé son admiration pour l'œuvre accomplie par M. Spahlinger et il l'a félicité pour les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici.

(On sait que M. Spahlinger a fait à Carouge près Genève, la plupart des essais qui l'ont conduit au succès qu'applaudissent aujourd'hui les Anglais. Réd.)

Pensée. — Les moments de vrai bonheur, ne sont-ce pas ceux où vous vous êtes oubliés pour autrui ?

Mot de la Fin.

— Ton père, s'il est du cirque, il fait aussi du sport ?

— Oh ! oui, c'est lui qui fait la femme à barbe.

Descendons - nous du singe ?

Le fameux procès de Clayton où l'on a vu des jurés et des juges américains condamner une proposition relative au transformisme et cela au nom de la Bible, a été un effarement pour les Européens.

Je parle des Européens au courant de la question, car à lire les entrefilets de la presse à ce sujet, il demeure évident que la plupart des journalistes français en sont restés, au point de vue scientifique, à l'A. B. C. d'un écolier très primaire.

De nombreux lecteurs m'ont consulté à ce sujet. Je pourrais les renvoyer à mon ouvrage récent : « Les confins de la Science et de la Foi », où la question est amplement traitée ; mais tout le monde n'a pas le temps de lire un volume. Le mieux est donc de répondre à tous par la voie de leur journal.

Disons d'abord qu'au point de vue religieux, il est faux d'affirmer que la Bible nous impose une idée au sujet de la descendance du corps de l'homme. Je m'explique : d'accord avec tous les spiritualistes de tous les temps, les hommes de toutes les religions ne sauraient admettre que l'âme humaine puisse dériver d'une âme animale : toutes les deux sont de nature différente.

Lors donc qu'on demande si nous descendons du singe, la logique la plus élémentaire nous enseigne que la question est assez mal posée ; il faut dire : Notre corps peut-il descendre de celui d'un singe ?

Le problème, cette fois, est d'ordre purement scientifique ; nous pouvons essayer d'en aborder la solution et ni la religion ni la philosophie spiritualiste ne sauraient être en cause dans le débat.

Ainsi, aucune idée préconçue ne peut lier à l'avance nos conclusions encore moins nous les imposer.

Examinons donc la question en toute sérénité.

Reportons-nous à cinquante ans en arrière. A cette époque, le darwinisme régnait en maître et l'on enseignait couramment que l'évolution expliquait tout, même la descendance de l'homme.

A n'en pas douter, notre corps descendait de celui d'un singe : gibbon, orang ou chimpanzé. De preuves à cette assertion, personne n'en a jamais fourni ; depuis, la roue a tourné : le darwinisme a fait faillite, mais je ne voudrais pas parier que la doctrine ne s'étale pas encore dans plus d'un ouvrage destiné à nos écoliers.

Qu'est-il donc advenu ? C'est que nous avons dû modifier profondément les vues par trop hypothétiques et fort simplistes des savants qui avaient une foi aveugle dans des doctrines darwiniennes.

Les paléontologistes ont mis sens dessus dessous les entrailles de la terre et voici ce qu'ils ont démontré :

Les groupes des grandes classifications zoologistes restent toujours distinctes aussi loin que nous remontions dans le passé. Il y a bien eu évolution, ou plutôt diversification des espèces dans un groupe quelconque, mais jamais on n'a pu trouver une forme de passage d'un groupe à un autre. C'est ainsi qu'on peut suivre les lignées des espèces chevalines ou des espèces Ours depuis des temps fort reculés.

Certains groupes ont leurs racines au début des temps géologiques et jusque dans les assises au delà desquelles il ne reste plus de vestige de la vie. Pour ceux-là nous devons nous résigner à l'ignorance de la source. Quant aux autres, ils ont toujours pris naissance d'un seul coup, sans qu'il soit possible de les rattacher à un groupe antérieur. D'où venaient-ils ? Pourquoi leur apparition soudaine ? C'est encore un mystère.

L'histoire du rameau humain n'a pas échappé à cette règle. Mais ici surgit une autre question : L'Homme forme-t-il un groupe à part ou doit-il être rattaché aux Primates ?

Si nous acceptons la première théorie, la question est résolue : l'Homme ne saurait avoir un singe pour ancêtre. C'est l'opinion de M. Vialleton, l'un de nos plus forts anatomistes.

Si, par contre l'Homme doit être relié aux Primates, le problème doit être creusé d'autre façon. Nous allons voir que la conclusion sera la même que précédemment.

Les Primates, en effet, se divisent en Bimanes et Quadrumanes ; les premiers seraient dérivés des seconds ; mais de quels quadrumanes viendrions-nous ? Ceux-ci sont nombreux et se divisent en Singes et en faux Singes ou Lémuriens.

A l'heure actuelle, aucun savant ayant étudié la paléontologie voudrait prendre sur lui de rattacher l'Homme à n'importe quel singe ; car leur lignée est connue et ne laisse aucune place à un intermédiaire. Il est donc certain, scientifiquement, que notre corps ne saurait dériver de celui d'un singe même préhistorique, mais on continuera encore pendant cinquante ans peut-être à nous parler de Pithécantropes et autres fariboles inventées de toutes pièces par Haeckel, de Mortillet et quelques autres.

Les Gorilles et Chimpanzés n'ayant rien donné, quelques naturalistes se sont rejetés sur les Lémuriens ou faux singes. Hélas ! la nouvelle lignée n'a pas eu plus de succès. Nous pouvons suivre les Lémuriens en remontant jusqu'à l'Oligocène (deuxième phase de l'époque tertiaire). Il faudrait donc admettre qu'avant cette époque, un animal inconnu aurait donné naissance à deux rameaux, l'un destiné aux Lémuriens, l'autre à l'Homme. Mais alors comment expliquer que la terre nous a conservé les fossiles des premiers et qu'elle s'obstine à nous cacher les squelettes humains ?

En fait, même en admettant, ce qui n'est pas démontré encore, que l'homme ait vécu à la fin du tertiaire, il y aurait là une lacune considérable s'étendant sur un demi-million d'années.

On le voit, notre corps ne peut descendre de celui du singe et il est tout à fait improbable qu'il puisse se rattacher aux faux singes.

De toute manière, la cause est entendue et ce serait faire œuvre antiscientifique, à l'heure actuelle, d'essayer de rattacher notre corps à celui d'un animal ayant vécu au milieu de l'ère tertiaire.

Conclusion : Laissons les savants à leurs travaux et n'allons pas leur faire dire ce qu'ils ne pensent pas.

Abbé Moreux,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Il vient d'éclater un nouvel incident à la Chambre italienne.

A l'ouverture de la séance, vendredi, on ne fut pas peu surpris de voir entrer dans la salle les députés populaires (ca-

tholiques) qui s'étaient réfugiés sur l'Aventin.

Cette rentrée avait été tenue secrète.

Il y a quelques jours, les Populaires avaient pris la décision de participer à nouveau aux travaux parlementaires, et ils estimèrent qu'ils ne pourraient choisir une meilleure séance que celle qui serait consacrée à la mémoire de la reine Marguerite.

Un de leurs représentants, M. Jacchini, devait, à son tour, monter à la tribune et prendre la parole pour rendre hommage, au nom du Groupe, à la dignité de vie de la reine douairière.

Très susceptible, M. Mussolini n'a pas admis cette rentrée.

Le président du Conseil affirme que les députés de l'Aventin ne pourront être tolérés à la Chambre qu'après avoir reconnu publiquement et solennellement :

1. que la révolution fasciste est accomplie et qu'elle est devenue un régime qui modifie la Constitution de l'Etat ;

2. que la campagne scandaleuse de l'Aventin a fait faillite parce que, jamais, il n'existe une « question morale » vis-à-vis du gouvernement ou du parti fasciste ;

3. que les députés de l'Aventin doivent se désolidariser de ceux qui, à l'étranger, continuent l'agitation anti-fasciste.

La parole a été refusée à M. Jacchini, et il y eut des altercations entre fascistes et populaires.

Ceux-ci se sont réunis après l'incident et ont décidé de ne pas assister à la séance de dimanche où devait être réglé l'incident.

*

Le conflit entre le gouvernement français et la commission des finances, qui avait éclaté à propos notamment de l'article 13 du projet Doumer instituant une taxe extraordinaire et temporaire de 1,20 pour cent sur les paiements et qui, jeudi soir, était à l'état aigu, a été provisoirement aplani. On sait qu'une importante minorité de la commission avait renoncé à poursuivre la discussion et avait quitté la réunion. M. Briand a déclaré vendredi que le gouvernement accepterait de collaborer avec la commission des finances. Et l'on entrevoit dès lors des possibilités de rapprochement sinon d'entente.

*

La formation du nouveau gouvernement a réjoui toute la Bulgarie, laquelle est heureuse d'être sortie d'une période de luttes intestines et de pouvoir reprendre une vie mieux ordonnée et plus utile.

Le ministère Liapcheff s'appuie sur des bases très larges et possède une force morale et politique beaucoup plus grande que son prédécesseur ; il peut compter sur la majorité qui appuyait M. Zankoff, sur les démocrates de M. Malinoff et sur d'autres fractions de l'ancienne opposition, tandis que la collaboration de Vasileff, ancien partisan de Stamboulisky, aujourd'hui ministre, lui assure des sympathies aussi dans le camp des agrariens modérés.

Liapcheff est Macédonien (il est né dans les environs de Monastir) ; il a déjà eu une fois le courage de dire à ses concitoyens que si, pour sauver la Bulgarie, il était nécessaire de sacrifier la Macédoine, ce sacrifice devait être accepté.

La Bulgarie a obtenu satisfaction dans le dernier conflit avec la Grèce, mais elle a pu constater qu'elle n'a ni des amis ni des protecteurs, et cela à cause de son oscillante politique étrangère. Elle doit clairement définir sa position : faire savoir avec qui elle veut s'entendre dans les Balkans et sur qui elle veut s'appuyer en Occident.

Le but principal de M. Liapcheff reste pour le moment la pacification intérieure. Etant donné le fanatisme des partis, l'accueil fait au gouvernement peut être considéré comme relativement bon.

*

En Allemagne, le Dr Luther, appelé à former le ministère, semble avoir abouti. Il faudra voir l'accueil que lui réserve le Reichtadt.

NOUVELLES ÉTRANGERES

Les trucs de la sorcière

Au hameau de Duilhac, situé sur le territoire de la commune de Roquefort-de-Sault, dans le département de l'Aude (France), une cultivatrice aisée, Mme Marianne Roques, se trouvant malade, une bohémienne de passage se chargea de la guérir. Ayant fait brûler du papier et trois feuilles de laurier dans une assiette, elle déclara, après un minutieux examen des cendres, que la malade était ensorcelée.

— Pour conjurer le sortilège, il faut, lui dit-elle, envelopper vos économies dans un papier et les garder deux jours entiers sur votre poitrine.

Mme Roques conserva ainsi, pendant quarante-huit heures, 2,400 francs sur sa poitrine. Quand la bohémienne revint, assistée cette fois d'un compère, la paysanne était toujours ensorcelée.

— Ce n'est pas étonnant, dit la bohémienne, vous n'avez pas mis dans le paquet tout ce que vous possédez. Exécutez-vous, sinon vous resterez dans les griffes du démon.

Les époux Roques vidèrent entièrement leur bas de laine. Des titres représentant une valeur de 18,500 francs furent remis aux bohémiens qui les enveloppèrent dans le précieux papier et le paquet fut, en apparence du moins, déposé sous du linge, dans une armoire.

— Dans trois jours, le démon sera chassé. Nous reviendrons pour le constater, dit la bohémienne en partant.

Les bohémiens ne sont pas revenus et, dans l'armoire à linge, les époux Roques n'ont retrouvé que de vieux papiers.

NOUVELLES SUISSES

La Commission permanente des Affaires étrangères

On nous écrit :

La Commission du Conseil national relative au Département des Affaires étrangères, s'est réunie la semaine dernière à Berne, pour examiner la création d'une Commission permanente que consulterait le ministre.

A une grande majorité, la Commission s'est ralliée au texte suivant qui a été présenté par notre excellent ami, M. von Matt :

« La commission propose au Conseil national de faire de la commission de la Société des Nations une commission permanente, élue pour la durée de chaque législature, à laquelle seront attribués, dans chaque cas particulier, par le bureau et éventuellement par l'Assemblée, les messages et propositions du Conseil fédéral relatifs aux rapports internationaux et aux traités avec l'étranger. »

Les Socialistes n'ont pas voulu se rallier à cette proposition, mais ont proposé le texte que voici :

« Le Conseil national décide de créer une commission permanente qui prendra le nom de Commission des Affaires étrangères, et à laquelle seront remis les rapports du Conseil fédéral sur la Société des Nations, ainsi que les traités internationaux, de même que d'autres questions se rattachant aux affaires étrangères sur la base d'un règlement qui sera approuvé par l'Assemblée. »

A cette importante séance assistait M. le conseiller fédéral Motta qui, au début, avait manifesté une certaine opposition et qui, en suite, s'est rallié à la proposition Von Matt.

La création de cette Commission permanente est un peu l'œuvre de M. le Conseiller national Evéquoz qui a préconisé et soutenu cette heureuse initiative, laquelle augmente quelque peu le prestige du Parlement.

MM. Evéquoz et von Matt rapporteront pour la majorité de la commission.

L'éternel pétrole

Mme Elise Diserens, demeurant à Orbe, voulut activer le feu de son calorifère en versant dessus du pétrole au moyen d'une burette contenant environ deux litres. La burette fit explosion et en un instant, Mme Diserens fut transformée en une torche vivante.

Des voisins accourus au bruit de l'explosion la trouvèrent inanimée, la face sur le sol. Ils éteignirent aussitôt ses vêtements avec quelques seaux d'eau, mais le médecin, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Grave accident au Zugerberg

Vendredi après-midi, un grave accident s'est produit sur la ligne du Zugerberg, entre Schœnegg et Guggithal (Zoug). La voiture qui quitte Schœnegg un peu avant 14 heures, se mit soudain à glisser sur la voie recouverte de neige et sortit des rails à l'endroit où la voie fait une courbe au dessus de la route de Guggithal ; elle fut finalement arrêtée par un arbre contre lequel elle se dressa, la partie inférieure en l'air.

Sur les sept voyageurs qui se trouvaient dans la voiture, deux ont été tués, deux grièvement blessés et trois légèrement.

Le conducteur, nommé Hœsli, qui resta à son poste jusqu'au bout, a été retrouvé écrasé sous la voiture, dont l'avant était complètement démoli.

Le contrôleur a réussi à sauter hors de la voiture.

Les trois personnes qui sont mortes dans l'accident de tramway de la ligne de Zoug-Zugerberg sont le conducteur de tram Roesli, âgé de 55 ans environ, père de famille et le fils de tram Enzler, de Zugerberg, âgé de 18 ans, apprenti dans une fabrique de parapluie de Zoug et une fillette de huit ans nommée Elsener, également de Zugerberg. Il y a quatre personnes blessées et non pas cinq comme annoncé précédemment.

Ce sont un jeune garçon de neuf ans et trois élèves de la Landeserziehungsheims suisse de Zugerberg.

La ligne du Zugerberghahn fait le service entre la ville de Zoug et la station de départ du funiculaire du Zugerberg. Ce chemin de fer est conduit comme un tramway, avec deux wagons. C'est pendant la descente vers la ville de Zoug, qu'un wagon a déraillé pour des causes qui n'ont pas encore pu être établies.

Incendiaire par vengeance

La police a arrêté à Krillberg près de Waengi (Thurgovie), un domestique nommé Balthasard Mohn, soupçonné d'avoir mis le feu à la maison de son patron, M. Moser, à Tuttwil.

Ayant été congédié, Mohn se serait ainsi vengé. Au cours de l'incendie, une jeune servante de seize ans avait été carbonisée.

...et par crainte

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, la maison du fromager Kreis était détruite par un incendie. Le fils du fromager, Werner Kreis, 21 ans, vient d'avouer avoir mis le feu à l'instigation de son père, qui l'avait fait venir tout exprès de Tramelan à Weinfelden (Thurgovie). Il lui exposa que sa situation financière était désespérée et que le seul moyen de la sauver était d'incendier sa maison de Waegerswil. Le père avait de plus menacé de se tuer si son fils refusait de mettre le feu à la maison.

La démission du colonel Dollfus

Le Département militaire fédéral a examiné attentivement la demande de démission présentée par M. Dollfus, conseiller national, en sa qualité de commandant de la 15e brigade. Dans la prochaine séance du Conseil fédéral, le chef du Département militaire présentera ses propositions à ce sujet. Il est probable que la démission de M. Dollfus ne sera pas acceptée.

Le peuple vaudois est courageux

Le peuple vaudois a accordé le crédit de 2,500,000 francs qui lui était demandé pour la construction du pénitencier cantonal à Bochuz et la constitution dans la plaine de l'Orbe d'un vaste domaine dans lequel seraient installées aussi la colonie et une Maison de travail.

Le corps électoral a ratifié ainsi la décision qu'avait prise — à une quasi-unanimité — le Grand Conseil, et a témoigné de sa confiance au Conseil d'Etat qui a présenté et étudié ce projet.

Cette votation, toutefois, n'était pas de celles qui passionnent les foules. Environ 26,600 électeurs seulement se sont dérangés. Lors de la votation fédérale sur les assurances sociales, le canton de Vaud avait mobilisé plus de 70,000 votants, sur 85195 inscrits. La participation est donc de 32 % environ. 17591 citoyens ont voté « oui » ; 9076 se sont prononcé négativement.

Tous les districts donnent des majorités acceptantes. Ces majorités sont en général très nettes.

Le président de la Confédération chez lui

Dimanche a eu lieu à Frauenfeld une fête organisée par le gouvernement en l'honneur de M. Haeberlin, président de la Confédération.

L'Assemblée fédérale était représentée par deux délégations de trois membres du Conseil des Etats et du Conseil national.

MM. Motta et Haab, conseillers fédéraux, avaient envoyé des télégrammes de félicitations.

M. Haeberlin, dans son discours, a déclaré qu'il avait tenu à conserver dans ses fonctions le caractère et l'esprit thurgoviens. La Thurgovie ne poursuit pas une politique mondiale, mais les conseillers fédéraux savent cependant que, derrière la personne modeste de leur collègue, il y a tout le peuple travailleur et sérieux de la Thurgovie et cela lui donne aide et confiance.

Le sentiment que l'on a confiance en lui rend sa tâche plus facile. Un homme d'Etat peut certes, dans ses affaires de peu d'importance, céder ou faire quelques concessions ; mais, dans les grandes questions, il doit suivre la route droit devant lui, ne pas fléchir et ne point obéir à des préoccupations électorales. Le cours de notre démocratie est lent, mais continu et droit ; c'est là son avantage.

Un conflit à la Société de consommation de Bâle

Le conflit qui a éclaté entre l'administration et le personnel de la Société coopérative de consommation de la ville de Bâle à la suite de la résiliation du tarif par la commission centrale du personnel syndiqué est entré dans une phase aiguë.

Tandis que les communistes appuient toutes les revendications du personnel : renonciation à la réduction des salaires et retour aux anciens taux, développement du droit de participer aux décisions, organisation obligatoire du personnel ouvrier, les socialistes, tenant compte de l'intérêt de l'ensemble des ouvriers consommateurs, ne veulent pas revenir aux anciens taux, mais augmenter les salaires actuels de 4 francs par quinzaine à partir du 1er janvier 1926. Ils approuvent également l'obligation de faire partie d'un syndicat, mais ils repoussent la revendication tendant à accroître le droit de prendre part aux décisions, désireux de maintenir sur ce point les dispositions actuelles des statuts.

Le groupe bourgeois du conseil de la coopérative s'oppose aux revendications du personnel, estimant que les conditions de travail sont exemplaires et qu'en acceptant les revendications on diminuerait la capacité de concurrence de la coopérative.

La commission d'administration repousse les revendications du personnel ; elle estime qu'en reconnaissant le syndicat obligatoire elle violerait la neutralité de la coopérative.

Le conseil de surveillance vient de prendre une décision importante en votant, par 15 voix contre 14, une proposition communiste disant : « Le conseil de surveillance charge la commission administrative d'entrer encore une fois en négociations avec la commissions centrale du personnel, sur la base des revendications du personnel organisé ».

LA RÉGION

Entre pêcheurs des deux rives

Après le jugement du Tribunal de Vevey, un remarquable sentiment de solidarité anima les pêcheurs et la population de la côte française en faveur de Violaz et Fornay, très gênés par les frais du procès et les amendes à payer. Notre confrère « Le Messager » ouvrit une souscription ; des listes circulèrent parmi les pêcheurs, en tout près de 5000 francs ont été recueillis.

Attention touchante : les pêcheurs suisses, se solidarisant avec leurs camarades savoyards, recueillirent entre eux 252 fr. 70 en argent suisse qu'une délégation est venue remettre, cette semaine, aux familles intéressées, au nom des pêcheurs de Genève, Nyon, Gland, Rolle, Saint-Prex, Morges, Saint-Sulpice, Ouchy, Lutry, Cully, Corseau et Vevey. On a même souscrit au bord du lac de Constance.

Poignée de petits faits

* A proximité immédiate de la gare de Schaffhouse, à l'endroit où la double voie bifurque vers Neuhausen, un train de marchandises a déraillé samedi avant six heures par suite de la rupture d'un support. Seul un des essieux du tender est sorti des rails. Les deux lignes de Neuhausen ont été obstruées pendant une heure et demie. Plusieurs trains de la ligne allemande Waldshut-Schaffhouse ont subi des retards de plus d'une heure, les voyageurs devant être transbordés.

* Le premier adjoint et remplaçant de l'inspecteur en chef des constructions fédérales, M. Emile Rod, de Démoret, a donné sa démission pour raison d'âge.

* Dans une réunion récente, le Syndicat des éditeurs de Paris a décidé d'étudier s'il n'y aurait pas lieu de modifier le prix des livres, selon la valeur du franc. Il serait question d'établir un coefficient variable, qui serait fixé périodiquement.

* Dans la nuit du 14 au 15 un ou des individus ont cambriolé le kiosque de la gare de Morat. Ils semblent avoir opéré depuis l'extérieur, après avoir démonté un volet et brisé une vitre. Ils n'ont pu emporter que des cigares, des cigarettes et du chocolat. La tenancière emportait chaque soir la recette de la journée. L'importance du vol n'est pas encore connue.

* Les sociétaires de la Comédie-Française ont voté à l'unanimité le budget de 1926, qui s'élève à 7,300,000 francs. L'assemblée des sociétaires a décidé la fermeture du théâtre pendant l'été 1926, afin de permettre la réfection de la scène et l'agrandissement de la salle.

Pendant cette période, la Comédie-Française entreprendrait une grande tournée officielle en Europe et en Amérique du Nord.

* On mande de Tokio (Japon) qu'une voiture de tramway est tombée dans la mer à Miyao-Shita, du haut d'une falaise de 35 mètres. Dix-huit personnes ont été tuées sur le coup, et douze grièvement blessées.

* Pendant l'année 1925, les importations de la Suisse se sont élevées à 2,660,000,000 francs contre 2,504,500,000 francs en 1924.

Les exportations se sont élevées à fr. 2,038,800,000 contre 2,070,000,000 l'année précédente.

Les importations ont ainsi augmenté de 115,5 millions tandis que, pendant la même période, les exportations ont reculé de 31 millions. Le passif du bilan commercial a donc subi une importante aggravation sur l'année dernière.

Nouvelles Locales

Où la chatte a mal au pied

On nous écrit :

Il y a des gens qui poussent la mauvaise foi jusqu'à prétendre qu'il existe une crise de confiance dans le pays.

Ces gens-là devraient avoir le vulgaire bon sens de ne pas se confondre pourtant avec le pays qui n'a cessé de les désavouer ces dernières années.

Le pays supporte de son mieux la crise agricole et économique ; il travaille avec courage et il ne s'embarrasse pas de l'opinion d'une caste qui, ne pouvant plus régner, en souverain maître, essaie de semer la méfiance et l'indiscipline.

Voilà des hommes qui n'ont à la bouche que des mots d'union et de discipline et qui, en mars, ont commencé par lancer une liste dissidente qui a eu les honneurs d'un enterrement de première classe.

En octobre, ils récidivent, et si, ensuite, ils retirent leur liste, ce n'est que pour préparer un autre coup de jarnac, qui, du reste, a été désavoué par l'opinion unanime, même au-delà de nos frontières cantonales.

Comment ne comprennent-ils pas qu'il est du dernier comique, après des actes de ce genre, de venir se plaindre de l'indiscipline qui existe dans le parti ?

Auraient-ils donc trouvé le chemin de Canossa ?

On dit que le ridicule tue. Ce n'est même plus possible pour ces gens-là, attendu que c'est fait depuis longtemps.

Nous savons où la chatte a mal au pied. Il n'y aura ni discipline ni confiance tant que l'aristocratie ne reviendra pas au pouvoir, n'est-il pas vrai ?

Eh bien, que cette dernière le veuille ou ne le veuille pas, ces temps sont révolus. On ne pourrait, du reste, redonner de la vie à une branche sèche et morte.

Le parti conservateur-progressiste n'exclut personne de son sein, mais à la condition que chacun se soumette aux décisions du parti. Si l'indiscipline a pu relever le nez jusqu'ici, c'est que les organes responsables du parti se sont montrés d'une mansuétude et d'une patience qui pourraient bien se lasser.

La petite poignée d'ahuris des villes de Sion et de Sierre se comptera alors.

Nous avons de beaux jours en perspectives. **J.**

Assemblée de la Société valaisanne des Officiers

On nous écrit :

L'assemblée annuelle de la Société valaisanne des Officiers aura lieu à Sion dimanche prochain 24 courant.

Le Comité espère fermement que les membres répondront nombreux à son appel pressant. Il faut, en effet que la réunion de 1926 soit mieux fréquentée que les réunions précédentes. Ces assemblées sont, pour les Officiers les seules occasions de se rapprocher en dehors des obligations du service militaire.

Les liens d'amitié et de bonne camaraderie ébauchés pendant le service se resserrent durant ces brèves et trop rares réunions.

D'autre part, on y discute franchement, on expose son point de vue sans ambage et sans détour et ainsi, on crée dans le corps des officiers un esprit de confiance réciproque, nécessaire à toute autorité.

C'est pourquoi ces réunions sont si salutaires ; elles forment en outre l'esprit des cadres et contribuent de ce fait à fortifier notre armée.

A l'ordre du jour de l'assemblée du 24 janvier figurent : le rapport du président, la lecture et l'approbation des comptes, la nomination du comité et des commissions, et propositions diverses. Selon toute probabilité, sous la rubrique « divers », différentes propositions seront faites et provoqueront des discussions intéressantes.

Le même jour, à 14 h. 30, le colonel Wille, commandant en chef des écoles centrales, donnera une conférence sur la prise de Guise en août 1924. Tous les officiers qui ont suivi les écoles centrales se plaisent à rendre hommage à l'affabilité, au caractère ouvert et franc du colonel Wille, qui passe à juste titre pour un des meilleurs officiers de notre armée.

Ce tragique épisode de la grande guerre sera exposé en langue française ; le colonel Wille la connaissant parfaitement bien, ayant de nombreuses et excellentes relations en Suisse française. **R.**

Langage sibyllin

On nous écrit :

Un journal politique s'ingère aujourd'hui dans les choses religieuses et s'oc-

cupe de questions de discipline, d'obéissance et de règle. Il écrit :

« Il faudrait, sans doute, commencer par vouloir comprendre ce qu'est la discipline et quelles en sont les conditions. Mais peut-être n'a-t-on pas intérêt à poser la question.

Les moutons sont admirables à suivre le berger, en rangs compacts. Ils ne sont pas disciplinés.

Les forçats marchent droit sous le knout. Ils ne sont pas disciplinés.

..L'obéissance passive et serve est stérile, et ce n'est pas ce qu'on appelle la discipline...

Intelligente et réfléchie, la discipline est la soumission volontaire à la Règle. Sa vertu propre est dans l'adhésion spontanée. C'est un acte de foi qui soulève l'homme et le maintient debout. La discipline vient de la confiance. »

On se demande ce que veut dire ce langage qui, s'il n'est pas sibyllin en lui-même, l'est du moins quant aux hommes qu'il vise.

Sans regret

On écrit de Sion à la « Tribune de Lausanne » :

« Située au cœur du Valais, en une région qui réunit pour ainsi dire toutes les qualités et tous les défauts du sol valaisan (monts arides, terrains graveleux et marais), l'Ecole de Châteauneuf est appelée à rendre d'immenses services à l'agriculture valaisanne. C'est la pépinière d'où sortent et sortiront toujours plus nombreux nos jeunes paysans aussi amis du progrès, basé sur les données pratiques de l'expérience qu'adversaires de la routine et des préjugés. Et dans ce foyer de formation au noble art du « labourage et du pastourage », comme disait Sully, le jeune homme de la plaine comme celui de la montagne apprennent à se connaître et à s'estimer réciproquement. C'est l'âme meilleure et le cœur plus vaillant que, leur instruction agricole parachevée, ils regagnent leurs milieux. A ce seul point de vue déjà, Châteauneuf accomplit une œuvre excellente. Un peuple ne regrettera jamais les sacrifices consentis en vue de promouvoir l'agriculture et de multiplier les épis d'or et les pampres de vermeil qui sont la gloire et la richesse du Valais. »

L'exportation des pommes de terre interdite

Le Département fédéral de l'économie publique propose au Conseil fédéral d'édicter une interdiction d'exportation des pommes de terre jusqu'à l'époque du plantage, afin d'éviter une extension de la gale verruqueuse de la pomme de terre.

La scarlatine vaincue ?

Dans la « Gazette de Voss », le Dr Friedemann annonce que des médecins américains, le Dr Dochey, de New-York, et M. et Mme Dick, de Chicago, tous deux médecins, sont parvenus à isoler le microbe qui cause la scarlatine et à préparer un sérum qui la guérit.

Les bactériologistes ont tout d'abord démontré la spécifité des streptocoques fixés sur les amygdales et ont communiqué artificiellement la scarlatine à des étudiants qui se sont offerts à l'expérience. Ils ont reconnu en outre que les streptocoques ne circulent pas dans le sang, comme on le croyait, et que seules leurs toxines se répandent dans l'organisme. M. Dochey et le couple Dick sont parvenus ensuite, indépendamment les uns des autres, à préparer, en immunisant des chevaux, une antitoxine dont la teneur peut être assez exactement dosée.

En inoculant cette antitoxine à 25 malades gravement atteints de scarlatine, le Dr Friedemann a obtenu, en agissant à temps, la disparition de la fièvre et de l'éruption cutanée déjà au bout d'une dizaine d'heures. L'état général s'est amélioré à vue d'œil, et il ne s'est pas produit de complications. Dans les cas soignés tardivement, où des complications avaient déjà surgi, la toxine s'est révélée impuissante à les supprimer.

La toxine Dick est de plus capable de servir de réactif pour déceler les organismes susceptibles d'infection. Tandis que chez les personnes immunisées l'inoculation d'un millième de centimètre cube de la toxine reste sans effet, chez les autres elle détermine une faible rougeur autour de la piqûre.

Lors d'une épidémie de scarlatine dans un hôpital d'enfants de Berlin, les 187 malades en traitement furent soumis au réactif, et ceux-là seuls chez qui se manifesta la réaction furent atteints par l'épidémie.

Enfin, la toxine américaine permet de « vacciner » contre la scarlatine les organismes prédisposés. La protection préventive dure environ trois semaines. Mais par des inoculations répétées, les médecins américains ont tout lieu d'espérer de prolonger l'immunité pendant des années. En Amérique et ailleurs, des milliers d'enfants ont déjà été immunisés par ce procédé. En généralisant l'application, il sera possible non seulement de guérir, mais de supprimer la scarlatine.

Espérons que ces nouvelles se confirmeront.

Accident

Vendredi soir, à l'arrivée du train de 6 heures, à Sierre, un jeune écolier, en voulant descendre avant l'arrêt complet a glissé et s'est fait de sérieuses contusion à la tête. On devra probablement l'amputer d'une main.

La neige et les trains

Entre Iselle et Domodossola, la neige a causé une interruption de la marche des trains. Ceux d'Italie ont jusqu'à cinq heures de retard.

Les troupes italiennes du génie sont occupées à déblayer les voies.

On signale le fait que, à la gare de Milan, les aiguilles sont mues hydrauliquement et non par les transmissions par fils. Le gel ayant solidifié l'eau des conduites, les aiguilles ont été immobilisées, ce qui a gravement nui à la circulation.

La nécessité du tir

Le comité central de la Société suisse des carabiniers a tenu une séance le 14 janvier, à Olten, sous la présidence du colonel Zweighauser, de Berne. Il a été décidé de continuer les pourparlers en vue de la fusion de la coopérative d'assurances en cas d'accident des sociétés de tireurs, avec la Caisse d'assurance-accident de la société.

Le comité central répond dans une longue déclaration aux attaques contenues dans un article de journal contre le tir volontaire.

Le comité central souligne la nécessité et l'utilité de l'activité volontaire pour le maintien de l'aptitude au tir ; cette activité est un renforcement efficace et indispensable de notre armée. Les fêtes de tir servent d'émulation et doivent être conservées.

La question du pourboire

Dans le numéro 1 de la « Revue hôtelière », la Société suisse des hôteliers attire à nouveau l'attention de ses membres sur la possibilité de dispenser leurs clients de l'obligation de donner des pourboires, et les prie d'observer les arrangements intervenus il y a une année entre les organisations intéressées, arrangements qui fixent le montant du supplément à inscrire sur la facture pour le service de façon à satisfaire tous les intéressés. (Comm.)

Rendement en viande des animaux

A titre de documentation, voici les bases d'application généralement adoptées pour le rendement en viande des animaux:

Un bœuf de première qualité moyenne est estimé pour un rendement en viande de 60 % de son poids vif.

Un bœuf de deuxième qualité, pour un rendement de 55 %.

Un bœuf de troisième qualité, pour un rendement de 50 %.

Le rendement des vaches est généralement inférieur à celui des bœufs, et on considérait le poids vif au sortir de l'étable, le rendement des animaux serait de 2 à 4 % plus faible.

En ce qui concerne les autres animaux, le rendement pour un veau de première qualité est de 62 %.

Pour un veau de deuxième qualité, il est de 58 %.

Pour un veau de troisième qualité, il est de 55 %.

Pour un mouton de première qualité, le rendement est de 52 %.

Pour un mouton de deuxième qualité, le rendement est de 47 %.

Pour un mouton de troisième qualité, le rendement est de 42 %.

Le rendement des brebis est inférieur à celui des moutons.

Les porcs donnent, en général, un rendement en viande de 68 à 72 %, de leur poids vif, tête et pieds coupés.

Le prix des bois

L'Association forestière vaudoise a conclu un contrat collectif pour la vente de bois de râperie (par quoi l'on entend des rondins de sapin rouge épicéa) d'au moins 10 cm. de diamètre au petit bout, droits, peu noueux, absolument sains, destinés à la fabrication du papier. Pour le Pays d'En-Haut, le prix est de fr. 67.90 (par moule de quatre stères), rendu chargé sur wagon du Montreux-Oberland bernois.

Saint François d'Assise, patron des poètes

M. Henri Allorge, après avoir déploré dans la « Muse française » la grande misère des poètes en France, se demande, puisque saint François de Sales est le patron des journalistes (ou prosateurs), qui sera le patron des poètes ?

M. Edouard Beaufils répond nettement : sait François d'Assise, qui, bien qu'Italien, chantait en français.

Pica, sa mère, était Provençale. Le père, marchand drapier, voyageait en France pour son commerce. Il était donc assez naturel que leur fils sût le français. Il usait de notre langue pour épancher les effusions de son cœur incessamment embrassé par l'Amour divin. Le français était pour lui, comme l'italien du « Cantique du Soleil », le langage de la poésie. Ce saint extraordinaire n'était jamais si content que lorsqu'il mendiait en français. Thomal de Celano le montre ainsi sollicitant de l'huile pour la lampe d'une église qui tombait en ruine.

Marché du travail et coût de la vie

Pendant le mois de décembre, les offices suisses du travail ont relevé 17,027 demandes d'emploi (15,760 en novembre) et 1398 offres d'emploi (1572 en novembre) ; les premières ont augmenté de 8 % et les secondes ont diminué de 11 %. Cette différence doit être attribuée d'une part à la saison et de l'autre à une légère accentuation de la dépression économique.

L'Office du travail utilisera, dès le mois de janvier, pour l'établissement du coût de la vie, la nouvelle méthode de calcul pour l'index des prix. En décembre, quelques baisses ont fait diminuer l'index de l'alimentation de 1 à 2 % ; par contre, le coût du chauffage et de l'habillement n'a guère subi de changements.

Le coût de la vie a été de 64 à 66 % plus élevé qu'en juin 1914, et de 4 % moins élevé qu'en décembre 1924.

Promotions militaires

Le Conseil fédéral a procédé aux promotions suivantes :

Au grade de lieutenant : M. Ch. Lorétan, Cp. mitr. montagne IV/11, Sion ; M. Pierre de Kalbermatten, cp. mitr. mont. IV/11, à Sion ; Fabien Rey, à Montana ; M. Edouard Dorsaz, Cp. mitr. mont. IV/88 Fully.

Au grade de capitaine, M. Maurice de Courten, Cdt Bttr. mont. 1.

Au grade de premier lieutenant, Service de santé : M. le Dr Léon Ribordy, Cp. inf. mont. 1/11, Riddes.

Au grade de capitaine, M. Pierre Deslex, vétérinaire, Lavey.

Au grade de capitaine, M. Marcel Grandjean, quartier-maître, Bex.

L'éclipse du 14 janvier

Le rapport qui a été envoyé à l'Observatoire de Greenwich par l'expédition britannique chargée d'étudier l'éclipse du 14 janvier à Sumatra, dit que le temps a été excellent à la station spéciale de Benkulen et que le programme a été exécuté comme on l'avait prévu.

La tâche principale de l'expédition fut de photographier les parties extrêmes des raies spectrales de la chromosphère et de la couronne solaire. Dans le rapport télégraphique, il est dit que la forme de la couronne, telle qu'elle a été saisie par les plaques photographiques, est semblable à celle qui avait été observée aux Indes dans l'année 1898.

Cette constatation présente un intérêt certain, étant donné que l'éclipse solaire de 1898 eu lieu quelques années avant le moment minimum des plages et facules solaires, tandis que cette année le nombre des taches solaires était beaucoup plus élevé.

L'expédition italienne dans le haut Djuba a également réussi à accomplir son programme. Des photographies ont pu être prises, pendant 2 minutes et 11 secondes, de la couronne, du « flash » et des ombres volantes.

CHALAIS. — † Casimir Perruchoud. — (Corr.) — Aujourd'hui, on ensevelit à Chalais, M. Casimir Perruchoud, ancien Président, décédé à l'âge de 68 ans, ensuite d'une attaque interne. Samedi, il vaquait encore à ses occupations habituelles, se sentait très bien, lorsque dimanche matin, son épouse dévouée le trouva inanimé à ses côtés. Mort triste et bien pénible pour sa famille, à laquelle il ne donna que de sages principes, d'exemples frappants de bonne éducation, d'instruction et de profonds sentiments religieux.

Doué d'une intelligence très développée, il pratiqua l'enseignement pendant bien des années et laissa le souvenir d'un éducateur modèle. Il fit partie de l'Administration communale pendant 27 ans, tour à tour comme secrétaire, vice-président et président de 1916 à 1920. C'était un administrateur capable et sérieux, intègre et impartial, ne visant que le bien public. Son bon jugement pratique et sa fonction de Teneur des Registres d'impôt durant de longues années lui ont valu également la confiance et l'estime de toute la population. De bons souvenirs l'accompagnent à son dernier repos.

A sa famille éplorée, nos sincères condoléances. **O. P.**

SAILLON. — (Corr.) — Il nous revient à la dernière heure que les échos du succès remporté par les jeunes et dévoués acteurs qui sont allés jouer à Leytron dimanche ont fini par démonter la Vague du Canal. Un témoin auriculaire (il faisait sombre à minuit) nous écrit ce matin, avoir entendu ses flots écumeux battre les flancs des récifs des Vernolliaz.

Après la tempête, reviendra le beau temps, que diable ! rassurons-nous. **M.**

SION. — Samedi ont eu lieu à Sion, au milieu d'un immense concours de population, les obsèques de M. Antoine de Lavallaz, mort à l'âge de 21 ans, dans une clinique de Lausanne, à la suite d'une grave opération chirurgicale. Le défunt était le fils de M. Joseph de Lavallaz-de Torrenté, avocat et notaire à Sion.

Etudiant en médecine à l'Université de Lausanne, le défunt était très connu et apprécié dans les milieux sportifs valaisans et vaudois.

SPORT

FOOTBALL

Tous les matches de championnat prévus ont été renvoyés. Quelques clubs ont cependant eu le courage — malgré la rafale — de disputer des rencontres avec des équipes étrangères, en voici les résultats :

Amateure, de Vienne, bat Servette, 5 à 1.

Sparta, de Prague, bat Young-Fellows, de Zurich, 3 à 1.

Match international

A Turin, l'Italie bat la Tchécoslovaquie, par 3 à 1 (mi-temps, 1 à 1).

HOCKEY SUR GLACE

La coupe-challenge de Champéry

A Champéry, s'est disputée, entre quatre équipes, la coupe challenge de Champéry pour le hockey sur glace. La manifestation, organisée par le groupe de hockey de Champéry, a été intéressante et suivie par un public nombreux. En voici les résultats :

Rosey l'a d'abord emporté sur Bellerive par 4 à 1. A la demi-finale, Rosey a battu Lausanne par 2 à 0 et Bellerive a battu Champéry par 3 à 1.

A la finale, Rosey a battu Bellerive, par 4 à 1.

SKI

Le concours de Montana

Les grands concours interclubs de ski, organisés à Montana, ont eu lieu dimanche par une journée froide donnant une idée grandiose de l'hiver et de la haute montagne. Voici les résultats :

1. **Course de fond pour la coupe challenge du Palace-Hôtel.** — Parcours 15 km. Dénivellement 465 m. Parcours Palace-Hôtel-Hôtel du Folf-Pas de Joux-Forest-Hôtel-Palace-Hôtel : 1. Groupe Grimenz, 4 h. 59 min. 43 2/5 sec. ; 2. Groupe Chandolin, 5 h. 08 min. 27 sec. ; 3. Groupe Louèche, 5 h. 09 min. 01 sec.; 4. Groupe Vercorin, 6 h. 51 sec. 2/5.

Classement individuel. — 1. Clovis Gianin, Grimenz, 1 h. 11 min. 14/5 sec. ; 2. Innocent Vuardouz, Grimenz, 1 h. 11 min. 03 sec. ; 3. Ferdinand Rothen, Louèche, 1 h. 11 min. 14 sec. 4. Ignace Zufferey, Chandolin, 1 h. 11 min. 14 sec.

2. **Course de vitesse pour la coupe-challenge Steiger, Lausanne,** 4 km. du Pas-de-Joux au Palace-Hôtel. — 1. Joseph Vuardoux, Grimenz, 5 min. 30 4/5 sec.; 2. Clovis Gianin, Grimenz, 5 min. 44 sec. ; 3. Gnichting, Louèche, 5 min. 48 1/5 sec. ; 4. Basile Zufferey, Chandolin, 5 min. 57 2/5 sec.

3. **Course de style.** — 1. Ferdinand Rothen, Louèche ; 2. Clovis Gianin, Grimenz ; 3. Franz Diener, Zermatt.

4. **Concours de sauts,** avec le nouveau tremplin de Vermala, dû à l'initiative du Ski-Club de Montana, inauguré à cette occasion. Coupe-challenge : 1. René Junod, Ste-Croix, 18 p. 860 ; 2. Louis Lorétan, Louèche, 18 p. 680 ; 3. André Lorétan, Louèche, 17 p. 846 ; 4. Imseng, Brigue, 17 p. 832.

POIDS ET HALTERES

Le record dominical de Rigoulot

La semaine passée lors de son match avec Cadine, le champion du monde, Rigoulot avait presque réussi à soulever de terre et à porter à hauteur des genoux une barre de 282 kilos. Il a réussi sa tentative samedi soir soulevant le même poids devant un jury, battant en même temps le record du monde détenu par son rival Cadine avec 272 kilos.

Rigoulot exécuta sa tentative et gagna son record avec le sourire.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE. — De très vivants portraits de MM. H. Haeberlin, Emile Hoffmann et G. Keller, présidents de la Confédération, du Conseil national et du Conseil des Etats pour 1926, dix scènes, croquées sur le vif, des réceptions diplomatiques du 1er janvier à Berne, une école faisant une excursion en ski, près de St-Moritz, la nouvelle estrade de la Cathédrale de Lausanne pour les grandes auditions musicales, les installations du téléphone automatique de la centrale Mont-Blanc à Genève, les glissements de terrain dans l'Ittental (Argovie), l'antique chapelle de la Maladière à Lausanne, récemment restaurée, de superbes vues alpestres, avec un total d'une trentaine de belles illustrations, voilà ce que nous apporte la PATRIE SUISSE dans son premier numéro de 1926 (843, 13 janvier). F. B.

LE TRADUCTEUR, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Voilà une publication modeste très recommandable aux jeunes gens qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues allemande ou française. Ils y trouveront, traduits dans l'un ou l'autre idiome, sous une forme aussi irréprochable qu'on peut le désirer et en regard du texte original, des dialogues, des lettres commerciales et des morceaux de lecture dans les genres les plus divers, mais toujours choisis de façon à être lus de tous. C'est un excellent moyen d'enrichir le vocabulaire, de s'approprier par la pratique les expressions diverses et de s'abituer à la structure propre à chacune des deux langues. En outre, le journal facilite les échanges de lettres (pour correction réciproque), de cartes postales illustrées et de timbres-poste.

Numéros spécimens gratis sur demande par l'Administration du TRADUCTEUR, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

LES ANNALES. — A propos des sectateurs de Notre-Dame des Pleurs, Raymond Millet est allé interviewer Me Maurice Garçon qui lui a dit des choses extrêmement curieuses, lesquelles sont reproduites dans les ANNALES de cette semaine. Dans le même numéro, des pages sur Jules Chéret, sur les Inondations, sur « Cyrano de Bergerac », sur l'énigmatique Barbette, etc., et les rubriques habituelles sur la politique, les sports, la mode, les livres. Partout en vente : 1 franc.

AGENDA DE LA T. S. F. POUR 1926. — Le premier Agenda pour la T. S. F. vient de paraître. Il attirera certainement l'attention de tous les amateurs sans-filistes et de tous ceux qui s'intéressent à la radio-diffusion et à la radiotéléphonie. Il contient le tableau des principaux postes d'émission radiotéléphoniques en Europe et en Amérique, le tableau des heures des principaux concerts européens, un historique de la T. S. F. Il publie le règlement de service pour les stations d'émission d'émetteurs et d'essais, la répartition des indicatifs d'appel, les signaux du code Morse ; un extrait des prescriptions officielles concernant l'établissement et l'utilisation d'installations radiotéléphoniques. Il indique les formalités qu'il y a à remplir pour l'octroi de la concesison. Il contient un article sur les stations d'émission en Suisse, l'article de « Féréol » sur la construction de trois postes de réception de T. S. F. avec schémas, des articles techniques sur la charge et l'entretien des accumulateurs, sur les antennes et les cadres, sur la panne dans la réception, sur la T. S. F. et l'aviation, etc., etc.

D'un format pratique, il peut se mettre aisément dans la poche et deviendra ainsi le compagnon indispensable de tous ceux qui s'intéressent à la T. S. F.

DERNIER COURRIER

Les concessions de M. Briand

PARIS, 18. — De l'avis de « L'Echo de Paris », le gouvernement considère que la discussion actuelle de la commission des finances a passé du domaine exclusivement politique dans le domaine technique. Il continue à penser que le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par une taxe sur les paiements est de nature à produire les ressources immédiates comme gage à l'inflation.

L'« Echo de Paris » a l'impression que M. Briand continuera pendant quelques jours à donner aux radicaux-socialistes des preuves de son esprit de conciliation en acceptant un certain nombre de propositions du projet cartelliste, mais que finalement, à travers les remous de la bataille parlementaire, il sera quand même obligé de faire appel aux sentiments de responsabilité des députés en posant la question de confiance.

Il est à craindre que si le débat, même courtois, devait ne pas avoir comme conclusion l'adoption du projet gouvernemental, l'autorité du cabinet en sortirait diminuée, non pas seulement à l'intérieur, mais au dehors.

La Chambre sera saisie mardi du rapport de la commission concluant à l'adoption de l'augmentation de l'indemnité parlementaire qui serait portée à 42,000 francs. Le gouvernement n'interviendra pas dans le débat.

Une maison s'écroule à Berlin

BERLIN, 18. — Lundi matin, à 6 h. 15, une formidable explosion s'est produite dans l'immeuble portant le numéro 12 de la Kirchstrasse. Une partie de la maison, comprenant quatre étages, et la façade de coin s'étant effondrées, les habitants ont été ensevelis sous les décombres. Jusqu'à présent, dix personnes ont été retirées plus ou moins grièvement blessées et transportées à l'hôpital. Un enfant de deux ans et demi n'a pas encore été retrouvé.

Les pompiers et des équipes de secours procèdent activement aux travaux de secours, qui sont rendus difficiles, une autre maison menaçant de s'écrouler. L'explosion a provoqué une détonation formidable. Toutes les vitres des maisons des environs ont été brisées.

La croix de la Légion

PARIS, 18. — Plusieurs Suisses, domiciliés en France, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur dans la promotion des affaires étrangères. Ce sont MM. Barrelet, directeur de banque, à Paris ; Boissier, administrateur de sociétés coloniales ; Carey, ingénieur à Marseille, et Loup, ingénieur-chimiste.

Le peintre hollandais van Dongen et la première danseuse de l'Opéra de Paris, Mlle Zambelli, reçoivent également la croix.

Avis. — Nos aimables lecteurs et lectrices trouveront le feuilleton au bas de la quatrième page.

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le Nouvelliste ou le Bulletin officiel nous obligeraient en nous signalant par une simple carte cette anomalie.

Tobler

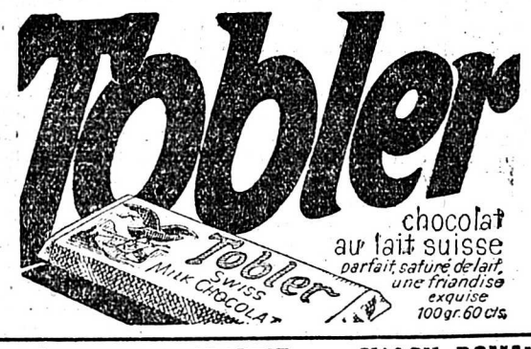

chocolat au lait suisse
parfait, saturé de lait, une friandise exquise
100 gr. 60 cts

Un abonnement GRATUIT au SILLON ROMAND

est offert pour 1926 à tout acheteur d'**un sac de 100 kg Chanteclair Pic-à-sec, Porçal, Avo,** ou de 50 kg ou 100 kg **Lacta-veau,** S'adr. à nos dépôts, à défaut franco de la **Fabrique des Lactas, Gland.**

Ayent : Riant J. Savioz.
Ardon : Consommation, Aug. Sixt.
Bagnes : Maurice Pasche.
Bouveret : A. Cachat.
Bramois : M. Gay.
Bourg-St-Pierre: L. Genoud.
Bovernier : Michaud J.
Baar-Nendaz : Consomm.
Chamoson : Consomm.
Champéry : Consommation.
Charrat : Consommation.
Conthey : Sauthier J.
Conthey-St-S. : Germanier.
Chalais : Cotter Trub.
Chippis : Antille V.
Evionnaz : Mettan Jos.
Evolène : Consommation.
Evouettes : Clerc Ch.
Finhaut : Lugon Moulin.
Fully : Taramarcaz.
Glarey : Métrailler.
Granges : Th. Pignat.
Isérables : Consommation.
Leytron : Consom. «Union». L. Michellod.
Liddes : Consommation.
Lens : Consommation.
Les Haudères : Trovaz J.
Martigny-Ville : Lugon E., Arlettaz, Simonettaz, Sté Consom., Pignat.
Martigny-Bourg: Semblanet.
Martigny-Croix : Dorsaz.
Marécottes : Mme Gross.
Massongex : Gay Raoul.
Monthey : Oct. Donnet, Hoirie Cottet, Raboud, boul. Sté Consommation.
Nendaz : Mariéthod.
Orsières : Consommation. Fellay Mce.
Riddes : Rezert, Ribordy.
Reppaz : Gabioux F.
Saillon: Alf. Roduit, Consom.
Salvan : Coquoz J.
Saxon : Coop. agr. et ouvr.
St-Maurice : A. Farquet, Consom., Montangero.
Sion : Delaloye & Joliat, Ch. Duc, E. Exquis, J. Zanoli
Sembrancher : Ribordy.
Sierre : Consommation.
Troistorrents: Berrut Victor
Val d'Illiez : Léon Fabry. Gex-Fabry.
Vionnaz : Rey Alph.
Vex : Consommation.
Vouvry : Arlettaz J., M. Médico, Rinaldy, Vuadens, Fracheboud.
Vernayaz : Dalstein.

Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de bâtir déposée par M. Richard Oscar, pour construction d'une grange-écurie sur sa propriété, à la Preyse.

Les oppositions à l'encontre de cette demande doivent être formulées par écrit, dans les 10 jours, auprès du Greffe municipal où les plans peuvent être consultés.

St-Maurice, le 17 janvier 1926.

Administration communale.

Vins

Le bon fournisseur

A. ROSSA
MARTIGNY
Téléphone 81

Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe

Maison très connue et de confiance

Viande bon marché

Bouilli avec os, le kg. **1.50**
Rôti sans os, le kg. fr. **2.60**
Viande fumée, le kg. fr. **2.50**
Salami, le kg. fr. **3.60**
Salamettis, la douz. fr. **2.20**
Viande désossée p. charcuterie de particuliers, le kg. **2.—**

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE
Ruelle du Gd-Pont 18,
Demi-port payé. Tél. 35.05

TOUTES PLANTES
semis et graines forestières pour reboisement, **à vendre** chez **G. Maillefer,** pépin.-forest., **La Tine** (Vaud).

Vins nouveaux

Blanc Italie
Rouge Lambrusco doux
GRANDS ARRIVAGES
A. ROSSA
VINS — MARTIGNY
Maison de confiance.

EXPORTATIONS
BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 36
GENEVE
expédie par retour du courrier : **Rôti de bœuf,** de 2.70 à 2.80 le kg. **Bouilli,** de 2.20 à 2.40 le kg. **Graisse de rognons,** 1.50.

Gruyère
gras, belle pâte, le kg. 2.75, mi-gras 2.30, bon maigre, fr. 1.65. A. HALLER, BEX.

Faites vous-même votre mélange;
de cette façon vous saurez ce que vous buvez. 4/5 de café de malt Kathreiner-Kneipp, 1/5 de café d'importation donnent un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai.
Faites vous-même votre mélange.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE
DEMAIN
n'appartient à personne.
Assurez-vous aujourd'hui à
La GENEVOISE
ASSURANCES SUR LA VIE
GENÈVE
qui vous offre les meilleures conditions
Marcel CHOLLET
agent général
Martigny

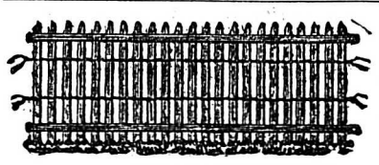

La Fabrique de Clôtures
CHERIX FRÈRES
succ. de PICHARD & Cie
BEX, livre toujours aux meilleures conditions tous genres de clôtures en bois
Prix-cour. gratuit sur demande

Voiturette 6 HP. 2 places

à vendre. S'adr. à Th. LONG, avenue de la Gare, Bex.

Une vie sédentaire

amène bien des troubles dans l'organisme. C'est pourquoi une cure dépurative et laxative est de première nécessité pour beaucoup de personnes. Mais il est très important de bien choisir son dépuratif. La Salsepareille Model, éprouvée depuis de nombreuses années par des milliers de personnes, se recommande particulièrement par son effet salutaire et son goût délicieux. Se trouve dans les pharmacies seulement au prix de fr. 5.— la demi-bouteille et fr. 9.— la cure complète. En cas d'offre de contrefaçons, refusez-la et adressez-vous directement à la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, 9: rue du Mont-Blanc Genève. Envoi franco.

Viande désossée
pour charcuterie de particuliers. Fr. 1.90 le kg. Demi-port payé. BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE, Louve 7, Lausanne.

97 fr. Bicyclettes neuves
Modèle 1926, grand luxe, complètes, garanties sur facture 10 ans, vendues à titre réclame. **Motos 1926** 3 HP Kick et 2 vitesses, **590 fr. La Ruche :** Agence directe de fabrique Mauborget 1, **Lausanne**

Agence immobilière
Ph. Albert & Braschoss
cherche chalets de montagne à louer. Faire offres détaillées 2, Rue du Rhône, Genève

A vendre une
machine à coudre
de cordonnier à l'état de neuf «Durkopf». Pour renseignements s'adresser à Publicitas, Sion, sous P 123 S.

A vendre douze
vaches
prêtes et fraîches vêlées, Isaac Chappot, Martigny-Ville.

A vendre ou à louer à Martigny, à Pré Cerisier
un pré
de 10 mesures. Faire offres à M. Albert Magnin à Bouveret.

Porcs
à vendre dont un gras et un de l'automne. S'adresser à M. Briand, Collonges.

Gramophone
Bel instrument, état de neuf avec 18 disques à double face, à vendre faute d'emploi, prix avantageux. Facilités de payement à personne solvable.
S'adresser au Nouvelliste sous 48.

On demande un
domestique de campagne
sachant traire. A la même adresse; une
fille
pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser au Nouvelliste sous D. L.

BANQUE de BRIGUE
BRIGUE

Capital-Actions fr. **1.000.000**
Réserve fr. 168.724.50

Compte de chèques post. : IIc 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions :

PRÊTS SUR BILLETS
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
OUVERTURES DE CRÉDITS
en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements
ACHAT ET VENTE DE TITRES

Taux actuels des dépôts :

En comptes-courants de	3 à 3 1/2 %
En comptes de dépôts suivant durée de	3 1/2 à 5 1/4 %
Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale	4 1/2 %
Contre obligations à	5 1/4 %

Location de Cassettes dans la chambre forte

On cherche à louer à St-Maurice, pour date à convenir petit
appartement
confortable et au soleil avec si possible un local pied-à-terre pouvant servir d'atelier amateur. S'adresser au Nouvelliste sous 128.

Chef de cuisine
capable et sérieux cherche place de suite ou pour date à convenir. Bonnes références à dispositions.
S'adresser au Nouvelliste sous No 50.

Jeune fille
sérieuse, de toute confiance aimant les enfants, sachant cuire est demandée pour Monthey. Adresser offres à case postale 44, Monthey.

Jeune fille
sérieuse et active demandée pour aider au café et au ménage. Adresser offres sous A. B. Bureau du Nouvelliste.

On cherche
bonne à tout faire
pour famille vaudoise habitant Genève. Offres avec prix à M. Bauty, 5 Av. des Vollandes, Genève.

Sommelière
Je cherche pour date à convenir jeune fille au courant, de 25 à 30 ans, honnête et gentille.
S'adresser au Nouvelliste sous A. G.

Représentant local
à la commission est demandé par importante maison d'importation de vins fins, Huiles et Lièges. Références de premier ordre exigées.
Offres à case postale 2630 Lausanne.

On demande une
jeune fille
intelligente et de confiance pour servir au café.
S'adresser au Nouvelliste sous L. G.

TOUT POUR COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, SOCIÉTÉS ET PARTICULIERS

Travaux d'impression en tous genres et aux prix les plus avantageux

Pr Commerçants : Entêtes de lettres — Mémorandums — Enveloppes — Factures — Cartes commerciales-Etiquettes

Pour Industriels : Actions — Obligations — Catalogues — Dépliants Circulaires — Prospectus Ecriteaux — Brochures

Pour Sociétés : Programmes — Affiches Statuts — Journaux périodiques — Cartes de membres et de convocations

Pour Particuliers : Cartes de visite — Faire-part de naissances, de mariages et de deuils — Menus — Thèses — Revues

à l'Imprimerie Rhodanique, St-Maurice

Téléphone 46 — Compte de Chèques et Virements Postaux IIc 640 — Téléphone 46

5 FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

Fortune mal acquise...

Une semaine après, un jeudi, Battisto reçut une lettre calligraphiée et incompréhensible, suivant les règles du notariat. Il n'y découvrit qu'une seule phrase claire, qui était celle-ci : «Fr. 23,876.70 (vingt-trois mille huit cent soixante-seize francs, soixante-dix centimes.)»

En entrant au chantier il m'appela d'un signe et, tout pâle, me montrant la lettre :

— Ça y est.

— Quoi ?

— L'argent.

— Il est à Montreux ?

— Oui.

Cela me porta un coup terrible. Tout mon sang afflua violemment au cerveau, mes tempes battirent à se rompre, mes oreilles s'emplirent de tumulte. Puis, tout à coup, je revis avec étonnement le ciel, le chantier, les ouvriers, la bâtisse et Battisto en face de moi, sa lettre à la main. Alors, enlevant mon chapeau, je fis à mon camarade un profond salut, cérémonieux et railleur :

— Monsieur Bendi, mes respects.

— Farceur ! dit-il en éclatant de rire. Et, plus bas, en me poussant du coude, les paupières mi-closes : «Hein !... mon contremaître !»

— Tu vas me rendre orgueilleux, dis-je en souriant, tandis que je sentais se nouer mes entrailles.

J'ajoutai, du même ton enjoué :

— Quand vas-tu toucher ça ?

— Immédiatement. Je vais prévenir le patron... Une idée !... Si je lui demandais congé pour tous les camarades... je vous offrirais une petite fête...

— Ah non ! Ne fais pas ça, Battisto. Voilà bien les gens riches ! Tu ne sais déjà plus ce que c'est que de gagner son pain. Tu te moques d'une demi-journée de travail, n'est-ce pas ?... Quant à toi, je le comprends, mais, pour nous, c'est deux francs cinquante.

— C'est vrai, pardon. La joie me tourne la tête. Eh bien ! nous arrangerons quelque chose pour dimanche, tous ensemble.

Il me quitta. Je m'en retournai au travail, abruti comme un homme qui vient de recevoir un quartier de roc sur la tête. Il me semblait avoir au crâne un trou juste assez gros pour laisser fuir la raison, trop étroit pour livrer passage aux idées qui martelaient de leurs cahots les parois de cette boîte osseuse. Tantôt j'avais envie de mordre dans la pierre, tantôt il me prenait une insurmontable lassitude, une sensation d'irréparable, de ruine définitive, comme si je venais de perdre à jamais quelque chose qui m'eût été plus cher que la vie. Et je regardais au loin la nappe bleue et scintillante du lac avec un frisson, une langueur infinie et le désir morbide d'éteindre ma fièvre dans la fraîcheur de l'eau.

Ma besogne manquait d'entrain. Deux fois le contremaître me réprimanda et je l'écoutai docilement, sans pouvoir me fâcher, anéanti. Puis je me mis à répéter obstinément cette ritournelle : «J'économise douze francs par semaine, j'ai trois cent francs à la caisse d'épargne il m'a fallu six mois de travail...»

L'après-midi s'écoula. Au coup de six heures, les ouvriers se mirent à courir. C'était chaque soir la même cohue joyeuse : on rangeait les outils à la diable, on passait son habit en courant, en sautant pardessus les tas de briques ou de sable, on s'appelait, on riait. Cela se passa ce jour-là comme à l'ordinaire. Mais, comme je me dirigeais lentement derrière les autres vers la sortie, le contre-maître m'arrêta : «Venez un peu, vous, j'ai quelque chose à vous dire.» Lorsqu'il eut bourré et allumé sa pipe, détroussé ses pantalons et épousseté de la main sa veste de velours, il me fit une sévère remontrance et m'infligea une retenue de cinquante centimes, en m'invitant à le remercier de sa clémence. Pour toute réponse, je haussai les épaules et m'éloignai d'un pas de flâneur, car je ne tenais point à rattraper mes camarades. Je pris même pour allonger le trajet un chemin qui montait sur la gauche et que je supposai devoir redescendre par les vignes du côté de Chillon. Des maisons isolées le bordaient des clôtures de jardins, des murs hérissés de tessons. Je rencontrai une paysanne portant sur les hanches deux lourds paniers, et quelques Anglais dégringolèrent dans les cailloux, en fendant l'air de leurs cannes. J'avais hâte d'arriver en pleine campagne et d'être seul, afin de trouver dans le calme du soir le silence de l'âme, l'apaisement, la résignation.

Il y avait à mi-côte, un peu en arrière du chemin, une de ces auberges de banlieue où s'arrêtent les rouliers, ou les paysans, au retour des foires. Sur l'enseigne de tôle rouillée, au-dessus et au-dessous d'une informe imitation d'un homme en blouse, le fouet à la main, on distinguait des lettres jaunâtres, dorées jadis :

AU REPOSOIR
DES FRIBOURGEOIS

Devant la maison, cinq ou six voitures stationnaient ; les chevaux, devant des mangeoires vides, ou la tête encapuchonnée dans la poche à avoine, attendaient leurs maîtres en secouant leurs grelots, et un peuple effronté de poules et de moineaux picorait entre les pierres.

Au moment où je passai, une voix avinée, formidable, éclata, entonnant une chanson italienne. Vaguement, il me sembla avoir déjà entendu ce timbre quelque part. Je m'approchai et jetait un coup d'œil par la fenêtre ouverte dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Je reconnus Battisto Bendi.

Il était attablé en compagnie de plusieurs hommes en blouse auxquels, évidemment, il payait à boire, car tous paraissaient jaloux de lui plaire, avalaient chaque lampée à sa santé et applaudissaient à tout rompre sa chanson. Devant eux, c'était un désordre de verres et de bouteilles, les unes, vides, roulées dans des mares de vin, et les autres, à demi-pleines, ou cachetées encore, circulant de main en main parmi ces ivrognes. Battisto hurlait en brandissant deux bouteilles vides. Soûl de bonheur autant que de vin, il célébrait sa fortune. Par quel hasard était-il venu échouer en ce café perdu? Il devait avoir roulé tout l'après-midi de gargote en gargote, affolé, emporté par le besoin puéril et brutal de jeter son argent par les fenêtres, d'être fou, d'assouvir sa joie. Sans doute un de ces hommes en blouse l'avait amené là-haut afin de faire profiter ses amis des généreuses dispositions de l'Italien. Et Battisto se réjouissait de leur gaieté, excitait tout le monde à boire et commandait sans cesse des bouteilles:

— Patron ! du plus vieux, cette fois ! du plus vieux que vous ayez !

Puis il se remettait à chanter à gorge déployée en s'accompagnant des deux bouteilles dont il frappait en cadence la table de sapin ; les autres riaient toujours, faisaient chorus au refrain, avaient l'air de s'amuser énormément. Ils se tenaient tous du même côté de la table, le long du mur ; pour voir au dehors, il leur eût fallu se pencher. Battisto, lui, tournait le dos à la fenêtre.

Affilage électrique des RASOIRS
H. Steffen, en face de la gare, **Sierre. Tél. 98**